

Le groupe La Poste engagé à vos côtés

1

Comment le groupe La Poste contribue-t-il à la revitalisation des territoires ?

Par sa présence et son offre de services qui s'adressent à tous (particuliers, professionnels, entreprises, collectivités...), son poids économique direct et indirect à travers ses achats et les emplois qu'il crée et soutient, ses financements des équipements publics (hôpitaux, gymnases, HLM...), le groupe La Poste est un acteur économique et industriel majeur qui contribue à la vitalité des territoires.

3

Comment le groupe La Poste favorise-t-il l'inclusion sociale ?

Le groupe La Poste agit pour l'inclusion sociale, bancaire et numérique, en accompagnant les publics fragiles - 12 millions de repas livrés à domicile en 2025 - et en soutenant l'accès aux droits et aux services essentiels.

5

Quelles sont les possibilités de financement proposées par La Banque Postale pour les collectivités ?

Premier prêteur bancaire des collectivités locales⁽¹⁾, La Banque Postale dispose d'une gamme complète de solutions de financement dédiées : prêts à moyen et long terme, prêts sociaux, avances de subvention, prêts verts pour les projets favorables à la transition écologique... Elle peut également leur apporter un accompagnement personnalisé et des conseils en matière de gestion financière, de planification budgétaire et de structuration des projets, et fournir aux décideurs locaux des expertises autour des finances locales.

2

Comment le groupe agit-il face aux enjeux environnementaux ?

À travers son expertise de la logistique urbaine vertueuse, le groupe La Poste apporte des solutions de livraison durable pour réduire les émissions de CO₂, améliorer la qualité de l'air et la circulation en centre-ville. Il accompagne aussi les actions en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments et logements dans les territoires. Engagé en faveur d'un monde durable, le groupe promeut un usage raisonné des ressources.

4

Comment le groupe La Poste contribue-t-il à construire un numérique souverain au service des collectivités et des citoyens ?

Le groupe La Poste développe un numérique souverain en s'appuyant sur sa filiale Docaposte, avec des infrastructures et des données hébergées et maîtrisées en France. Il propose aux collectivités des solutions sécurisées (identité numérique, dématérialisation, cybersécurité) pour protéger les données et fiabiliser les échanges. Cette approche garantit à la fois indépendance technologique, confiance et accès simplifié aux services numériques pour tous.

(1) Source : Observatoire de la dette - Finance Active - mars 2026



POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES OFFRES DU
GROUPE LA POSTE POUR
LES TERRITOIRES, SCANNEZ
LE QR CODE CI-CONTRE

La Poste - SA au capital de 6 182 950 580 euros - 356 000 000 RCS Paris - Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS Conception et réalisation : HAVAS PARIS
Crédits photo : Eric Huynh, Camille Lambert / médiathèque du groupe La Poste. Édition : mai 2026



l'essentiel

2026

LE GROUPE LA POSTE AUJOURD'HUI

Le groupe La Poste est un groupe international, multimétier et citoyen. Guidé par ses valeurs et sa raison d'être, le groupe La Poste accompagne les grandes transitions sociétales en conciliant utilité sociale, proximité et responsabilité. En réalisant ses missions de service public et en déployant ses engagements d'entreprise à mission, il se mobilise au service du bien commun.

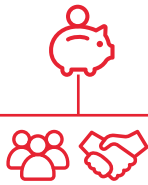


Contribuer à la réussite des politiques publiques

Un grand pôle financier public

Le rapprochement entre le groupe La Poste et la Caisse des Dépôts (CDC), d'une part, et La Banque Postale et CNP Assurances, d'autre part, constitue un groupe financier public au service de l'intérêt général.

Cet ensemble mobilise sa capacité d'action au service des grandes mutations de la société et des territoires. Avec cette opération, l'État détient 34 % du capital de La Poste et la CDC 66 %. La Banque Postale, filiale à 100 % de La Poste, détient 100 % du capital de CNP Assurances depuis le 11 avril 2023.



Un acteur économique et industriel majeur au service de l'intérêt général

Un acteur majeur du colis et de la logistique durable

En tant que leader européen du colis et de la logistique durable, le groupe La Poste est présent dans plus de 50 pays. En France, le groupe développe des services logistiques de proximité dédiés aux entreprises et aux collectivités. Depuis des années, le groupe déploie massivement des modes de livraison écoresponsables.

La bancassurance citoyenne

Au service des particuliers, des entreprises et des collectivités locales, La Banque Postale et CNP Assurances s'appuient sur le maillage des bureaux de poste et leur dynamisme commercial pour distribuer leurs offres et services. Entreprise à mission, La Banque Postale est une pionnière de la finance citoyenne.

Des services numériques de confiance et souverains

Le groupe La Poste propose des services numériques conçus pour les particuliers, les entreprises et les collectivités. Il a placé la confiance numérique au cœur du développement de ses activités digitales.

La proximité humaine au cœur des territoires

Fort de son ancrage territorial et de la densité de son maillage, le groupe La Poste adapte sa présence pour répondre aux nouveaux usages. Au service de tous, il participe au dynamisme de la vie locale et au maintien du lien social.



34,4 Mds€

de chiffre d'affaires

227700

collaborateurs en France et à l'international

13,8 Mds€

de crédits alloués au secteur public et à l'économie sociale par La Banque Postale

Données à fin 2025

Les quatre missions de service public

Le service universel postal

avec une levée et une distribution du courrier 6 jours sur 7 au domicile des Français, sur tout le territoire.

L'aménagement du territoire

avec au moins 17 000 points de contact sur l'ensemble du territoire. 97 % de la population réside à moins de 5 kilomètres ou à moins de vingt minutes en voiture d'un point de contact postal.

Le transport et la distribution

de la presse 6 jours sur 7 pour garantir à l'ensemble des citoyens un accès égal à l'information.

L'accessibilité bancaire

par un accès universel à des services bancaires gratuits, simples et indispensables pour des personnes exclues du système bancaire traditionnel. Toute personne peut ouvrir un Livret A de La Banque Postale à partir de 1,50 euro avec retraits et dépôts gratuits.



Une présence postale renouvelée pour répondre aux nouveaux usages

43 443 points d'accès à un service postal dont 17 325 points de contact inscrits au contrat de présence postale territoriale* et 26 118 autres points d'accès à des services postaux au cœur des territoires.



6 435 bureaux de poste*

détenus en propre, dont les bureaux facteurs-guichetiers et les bureaux labellisés France services.

10 890 partenaires publics ou privés*

pour un accès aux services postaux et bancaires essentiels.



7 187 La Poste agences communales*

dans une mairie.



3 703 La Poste relais* chez des commerçants, artisans ou acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS).



1 468 La Poste partenaires

chez des commerçants (grandes et moyennes surfaces, buralistes...).



1 034 espaces Pros

pour toutes les opérations courrier, colis, boîtes postales, dans des sites de traitement du courrier accueillant les professionnels.



23 616 relais et consignes Pickup

dans des commerces de proximité et des zones de passage, pour déposer et retirer les colis.



Données à fin 2025

La Poste, entreprise à mission

En 2021, La Poste est devenue la première entreprise publique française à adopter la qualité d'entreprise à mission, témoignant de sa détermination à être responsable et utile pour la société tout entière.

En phase avec les exigences de ce statut, le groupe a pris quatre engagements :

- **contribuer** au développement et à la cohésion des territoires;
- **favoriser** l'inclusion sociale;
- **promouvoir** un numérique éthique, inclusif et frugal;
- **œuvrer** à l'accélération de la transition écologique pour tous.



Le contrat de présence postale territoriale 2023-2025

Ce 6^e contrat de présence postale territoriale a été signé par l'État, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité et La Poste. Son rôle est de fixer les règles de la mission d'aménagement et de développement du territoire confiée à La Poste. Il comporte des avancées importantes autour de **quatre priorités** fixées par les signataires :

- la mutualisation, pour continuer à offrir les mêmes services aux clients, malgré la baisse de fréquentation;
- le financement du fonds de péréquation;
- la qualité de service;
- la gouvernance, avec des instances locales aux responsabilités accrues.

Ce contrat a pris fin le 31 décembre 2025. Le décret du 5 mars 2007, relatif au fonds postal national de péréquation territoriale, prévoit la possibilité d'une tacite reconduction par période d'un an. Les trois signataires ont décidé de **reconduire le contrat jusqu'au 31 décembre 2026**.